



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 02 mai 2024

Publié le : 10/05/2024

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 25 avril 2024, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

La séance est ouverte à 18h21 et levée à 20h32

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (jusqu'à la question n°18 incluse), M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN (jusqu'à la question n°7 incluse), M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT,

Etaient absents : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Mme Marie ETEVENARD, M. Olivier GRIMAITRE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Pascal ROUTHIER, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Daniel HUOT

Procurations de vote : Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à M. François BOUSSO, M. Jean-Paul MICHAUD donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir à M. Daniel HUOT, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à M. Nicolas BODIN

Fonds Manifestations Sportives - attribution de subventions- 1ère répartition 2024

Rapporteur : M. Gilles ORY, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°7	18/04/2024	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2024 et PPIF 2024-2028 « manifestations/actions sportives »	Montant du BP 2024 : 170 000 € Montant de l'opération : 37 500 €

Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives ».

Il est proposé d'accorder pour différentes manifestations se déroulant au 1^{er} semestre 2024 des subventions pour un montant total de 37 500 €

Les critères d'éligibilité du fonds d'aide « manifestations » permettent de prendre en compte :

- les événements autour des sports de nature et ceux concourant à valoriser et à animer Grand Besançon Métropole,
- les projets comportant un intérêt pour l'animation d'un secteur ou d'un quartier,
- et les manifestations ouvertes à tous.

Pour les événements se déroulant au cours du 1^{er} semestre 2024, il est proposé d'accorder au titre du fonds « manifestations » 12 subventions pour un montant total de 37 500 € :

- 10 000 € à Ville de Besançon pour Vital été,
- 1 000 € à Football Club Montfaucon pour le Trail de Montfaucon,
- 500 € à Nos Enfants d'Ailleurs pour le Panora'Trail,
- 4 000 € à Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi Forts,
- 8 000 € à ASTB pour l'organisation de la 21^e édition du Trail des Forts,
- 1 000 € à AC 2000 pour l'organisation du VTT de la Dame Blanche,
- 1 000 € à ASPTT Besançon pour l'organisation des Rives du Doubs,
- 500 € à For'Trail pour l'organisation du Bison Trail,
- 1 500 € à la Flèche Bisontine pour l'organisation d'une épreuve cyclo-sportive du même nom,
- 6 000 € à Besançon Triathlon pour l'organisation du Triathlon Vauban,
- 2 000 € à Besançon BMX pour l'organisation d'une coupe de France BMX,
- 2 000 € à Entre-temps Escalade pour l'organisation d'un championnat de France de difficulté.

Le tableau récapitulatif des demandes de subvention figure en annexe.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 12 subventions d'un montant total de 37 500 € dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le premier semestre 2024 :

- 10 000 € à Ville de Besançon pour Vital été,
- 1 000 € à Football Club de Montfaucon pour le Trail de Montfaucon,
- 500 € à Nos Enfants d'Ailleurs pour le Panora'Trail,
- 4 000 € à Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi Forts
- 8 000 € à ASTB pour le Trail des Forts
- 1 000 € à AC2000 pour VTT de la Dame Blanche
- 1 000 € à ASPTT Besançon pour les Rives du Doubs
- 500 € à For'Trail pour l'organisation du Bison Trail
- 1 500 € à la Flèche Bisontine pour la Flèche Bisontine
- 6 000 € à Besançon Triathlon pour le Triathlon Vauban
- 2 000 € à Besançon BMX pour l'organisation d'une coupe de France
- 2 000 € à Entre-Temps escalade pour l'organisation d'un championnat de France de difficulté

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 30

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

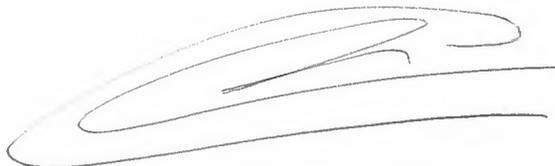
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



M. Daniel HUOT
Vice-Président

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon

Demandeur	Projet	Lieu	Date	Lien compétences/actions GBM	Budget	Participants/Bénévoles	Subvention GBM 2024	Subvention GBM 2023
Football Club Montfaucon	Trail de Montfaucon	Montfaucon	1 ^{er} mai	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	25 000 €	1000 / 120	1 000 €	1 000 €
Ville de Besançon	Vital été	Besançon – Multi sites	Juillet et août	Programme d'activités sportives et culturelles profitant à un large public grand bisontin sur la période estivale	215 000 €	19 000 / 50 (animateurs encadrants)	10 000 €	10 000 €
Nos Enfants d'ailleurs	Panora Trail (trail solidaire en faveur de l'autisme)	Besançon	23 juin	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	30 000 €	1000 / 100	500 €	500 €
Centre Omnisports Pierre Croppet	Raid Handi Fort	Besançon et communes de GBM	4 et 5 mai	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	100 000 €	350 / 100	4 000 €	4 000 €
ASTB	Trail des Forts	Besançon et communes de GBM	11 et 12 mai	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	280 000 €	6 500 / 450	8 000 €	8 000 €
AC 2000	VTT de la Dame Blanche	Chatillon	28 avril	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	18 000 €	1000 / 100	1 000 €	1 000 €
ASPTT Besançon	Rives du Doubs	Besançon	24 mars	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	11 000 €	900 / 80	1 000 €	1 000 €

For'Trail	Bison Trail	Besançon	6 avril	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	10 000 €	400 / 50	500 €	500 €
Flèche Bisontine	Flèche Bisontine	Besançon et communes de GBM	21 avril	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	60 000 €	700 / 150	1 500 € (1^{ère} édition)	-
Besançon Triathlon	Triathlon Vauban (coupe du monde de para-triathlon)	Osselle	15 et 16 juin	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	50 000 €	600 / 100	6 000 €	6 000 €
Besançon BMX	Coupe de France de BMX	Besançon	23-24 mars	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	65 000 €	1 000 / 100	2 000 €	-
Entre-Temps escalade	Championnat de France de Difficulté	Besançon	11 et 12 mai	Contribue au rayonnement du territoire	40 000 €	80 / 30	2 000 €	-